

Réponse du Conseil administratif à la motion du 24 juin 2014 de M^{me} et MM. Pascal Holenweg, Grégoire Carasso, Tobias Schnebli et Marie-Pierre Theubet: «Nouvelle Comédie: quels enjeux et quel programme culturels?»

TEXTE DE LA MOTION

Exposé des motifs

Le lundi 23 juin, le Conseil municipal a renvoyé à la commission des travaux et des constructions l'étude du projet de Nouvelle Comédie. Ce renvoi ouvre la dernière étape d'un long processus entamé depuis dix ans: l'étape finale, de l'adoption, de l'amendement ou du refus du projet présenté par le Conseil administratif.

Lors du débat d'entrée en matière sur ce projet, tous les groupes en ont relevé l'importance, du triple point de vue financier, urbanistique et culturel. Chacun de ces points de vue mérite un examen spécifique, et attentif. Il en va donc ainsi de ses enjeux culturels.

Le projet de la Nouvelle Comédie n'est pas un projet de rénovation ou d'extension d'une institution existante: il est le projet d'une nouvelle institution culturelle. Dès lors, il est indispensable d'en préciser les enjeux, les contenus et les programmes culturels, ainsi que la place qu'il prendra dans le dispositif des institutions culturelles genevoises, et les relations qu'entretiendra la Nouvelle Comédie avec les autres institutions culturelles publiques – et pas seulement les théâtres.

Le Conseil municipal demande au Conseil administratif de lui présenter, avant que lui soit soumis pour vote final le crédit de réalisation de la Nouvelle Comédie, un rapport spécifique sur les implications culturelles de ce projet, s'agissant notamment:

- de sa programmation et de sa politique de création;
- de ses liens et collaborations avec les autres institutions culturelles de la région, Vaud et France compris;
- de ses collaborations avec les acteurs des arts et de la scène (danse notamment), les compagnies théâtrales privées et les acteurs et metteurs en scène indépendants genevois, et de sa politique d'accueil de leurs productions;
- de ses conséquences statutaires pour la Fondation d'art dramatique.

RÉPONSE DU CONSEIL ADMINISTRATIF

Le Conseil municipal a accepté le renvoi de cette motion au Conseil administratif le 20 mai 2015, en marge du vote de la proposition PR-1085 concernant le crédit de construction de la Nouvelle Comédie de Genève, après une longue mobilisation des milieux professionnels. De facto la motion devenait caduque avec le vote de la proposition. Néanmoins, le Conseil administratif a souhaité y donner formellement réponse, notamment sur les implications culturelles de la Comédie avant son ouverture.

Inaugurer la Comédie au cœur du quartier des Eaux-Vives

La création culturelle est porteuse de valeurs sociétales, identitaires et économiques. Puissant levier de cohésion sociale et de développement économique, le département de la culture et du sport (DCS) apporte son soutien à toutes les formes de création par divers moyens. Le développement et le déménagement de l'actuelle Comédie aux Eaux-Vives alimente la dynamique du récent quartier urbain autour d'une des gares du Léman Express.

Le bâtiment, véritable fabrique des arts de la scène, permettra de créer et d'accueillir des spectacles de dimensions internationales et complétera ainsi l'offre genevoise et régionale. La Comédie est vouée à devenir une institution phare à Genève. Elle s'inscrit dans le paysage des arts de la scène genevoise. Le DCS a veillé, notamment à travers le renouvellement des directions et des conventions dans le domaine du théâtre, à la complémentarité des scènes théâtrales genevoises. Les institutions genevoises ont développé des missions propres (théâtre pour la jeunesse, marionnettes, auteur-e-s vivant-e-s, émergents, socioculturel, international, local, etc.). Cette diversité des propositions permet d'atteindre un public nombreux qui se renouvelle. Les institutions genevoises travaillent ensemble et contribuent à un meilleur soutien des artistes et à un élargissement du public.

Il était prévu que la Comédie inaugure sa première saison 2020-2021 dans ses nouveaux murs, mais en raison des impératifs sanitaires liés au coronavirus, le chantier a été arrêté le 20 mars et, de ce fait, tout le calendrier est décalé de plusieurs mois au moins, notamment l'emménagement qui n'est pas possible à ce jour. Ainsi, aussi bien en raison du retard pris par le chantier que des incertitudes concernant la date de reprise et des conditions de tenue des répétitions et des spectacles avec du public en salle, la date d'inauguration officielle sera fixée dès que le nouveau planning du chantier sera consolidé.

La Comédie des Eaux-Vives

La Comédie des Eaux-Vives n'est pas uniquement le remplacement d'une salle jugée inadaptée et devenue trop vétuste. Il s'agit d'un nouveau lieu qui permettra d'améliorer les conditions de création et d'accueil du public.

Pour rappel, voici les principales différences:

	La Comédie aux Philosophes	La Comédie aux Eaux-Vives
Accueil	<ul style="list-style-type: none"> • 476 places, salle frontale et 2 galeries • 2 studios non insonorisés de 90 places • 80 places dans le foyer 	<ul style="list-style-type: none"> • 500 places dans la salle frontale • 250 places dans la salle modulable • 750 places dans les foyers • 50 places dans les deux salles de répétitions • ateliers de décor et costumes accessibles au public
Programme, événements, médiation	<ul style="list-style-type: none"> • 124 représentations 	<ul style="list-style-type: none"> • 240 représentations • 100 propositions d'actions culturelles • café-restaurant ouvert au public et au quartier
Conclusions	<ul style="list-style-type: none"> • bâtiment vétuste • infrastructure inadaptée aux créations actuelles • atelier de décors excentré • salle de répétition excentrée • accueil du public insatisfaisant 	<ul style="list-style-type: none"> • fabrique performante • 2 scènes adaptées aux arts de la scène • ateliers de décors intégrés, valorisation des métiers d'art • salles de répétition intégrées • café-restaurant, terrasse, lieux polyvalents • ouverture au public maximisée
Représentations	124	240
Actions culturelles/ événements	25	100
Bâtiment	19 136 m ³	103 106 m ³
Plateau grande scène	154 m ²	445 m ²
Foyers	315 m ² (comprend foyer et café)	2 × 350 m ²
Café-restaurant		220 m ² + terrasse int. + terrasse ext.

Financement

Investissement

Le nouveau bâtiment a été financé avec un peu plus de 52,6 millions de francs par la Ville de Genève, 45 millions par le Canton, ainsi qu'une participation de 800 000 francs du Fonds intercommunal au financement des équipements scéniques mobiles. En outre, une fondation privée genevoise a alloué directement à la Comédie une contribution permettant d'acquérir du matériel scénique lumière et vidéo.

Fonctionnement

Jusqu'à l'adoption le 1^{er} septembre 2016 par le Grand Conseil genevois de la loi sur la répartition des tâches entre les communes et le Canton en matière de culture (2^e train), la Ville de Genève octroyait les deux tiers du financement public de l'ancienne Comédie et le Canton le tiers restant. Depuis l'entrée en vigueur de cette loi, le 1^{er} janvier 2017, le Canton transfère chaque année à la Ville de Genève la subvention qu'il allouait à la Fondation d'art dramatique (FAD).

Désormais, le financement est assuré par la seule Ville de Genève qui a pris à sa charge l'augmentation de la subvention à hauteur de 6,8 millions de francs. Les conseils administratif et municipal de la Ville de Genève ont voté au budget 2020 de la Ville de Genève la dernière tranche d'augmentation de la subvention nécessaire au fonctionnement du nouveau bâtiment et projet culturel. Au budget 2019, le Conseil municipal avait accepté la première tranche d'augmentation, qui se montait à 2,5 millions; au budget 2020, il s'agissait d'un montant de 4,3 millions, afin d'arriver à un montant global de 12 580 000 francs de soutien public nécessaire, sur un budget de 15 700 000 francs, afin que cette institution puisse pleinement concrétiser ses missions en matière de création théâtrale et se rapprocher du niveau des institutions suisses et européennes de référence.

Cet apport public reste dans le bas de la fourchette en comparaison avec d'autres institutions comparables en Suisse, à Lausanne, Berne, Zurich ou Bâle.

La Ville de Genève a toujours manifesté son souhait de pouvoir développer de solides partenariats entre collectivités publiques concernant les institutions culturelles de portée régionale. Dès lors, il apparaît regrettable que le Canton ne participe pas au financement, et donc à la gouvernance d'une institution à vocation régionale et internationale. En effet, le Conseil d'Etat entré en fonction en juin 2018 (discours de Saint-Pierre, programme de législation, loi sur la culture) avait manifesté des intentions allant dans le sens d'une implication cantonale plus importante dans le domaine culturel. Néanmoins, le Conseil d'Etat a décidé, unilatéralement, de mettre un terme aux collaborations et négociations que la loi sur la culture avait permises, ainsi qu'à l'ambition affichée de développer une véritable politique culturelle cantonale avec les moyens financiers y relatifs. La Ville

de Genève restera néanmoins attentive à la mise en œuvre de l’initiative IN 167 «Pour une politique culturelle cohérente à Genève» acceptée à plus de 83% en votation populaire le 19 mai 2019. Elle prévoit explicitement l’élaboration et la mise en œuvre d’une stratégie de financement pour la création artistique et les institutions culturelles.

Programmation et politique de création de la Comédie des Eaux-Vives

Afin de prévoir son ouverture dans les temps avec sa nouvelle équipe, la FAD a mis au concours le poste de direction de la Comédie de Genève fin avril 2016. Trente et un dossiers de candidatures de grande qualité ont été reçus et ont tous été soumis à une commission ad hoc dont les membres ont été désignés par la FAD et qui s’est adjoint, à titre consultatif, la compétence d’expert-e-s indépendant-e-s au niveau régional, national et international:

- Nicole Gautier: directrice de 1991 à 2008 du Théâtre de la Cité internationale de Paris.
- Myriam Prongué: responsable Théâtre à Pro Helvetia et codirectrice du Schlachthaus Theater de Berne de 2003 à 2014.
- Dominique Catton: fondateur et directeur du Théâtre Am Stram Gram à Genève pendant trente-huit ans.
- Thomas Ostermeier: directeur artistique de la Schaubühne à Berlin depuis 1999.

Au terme de ces travaux, le conseil de la FAD a donc choisi Natacha Koutchoumov et Denis Maillefer pour reprendre la direction de l’institution. La nouvelle direction est entrée en fonction le 1^{er} juillet 2017. La codirection actuelle a reçu un mandat de six ans, renouvelable pour une durée maximale de quatre ans, pour assurer l’ouverture de la Nouvelle Comédie et son développement.

Objectifs principaux et mission artistique

La dernière convention de subventionnement entre la Ville de Genève et la FAD a été signée le 6 mars 2019 pour les années 2019-2021 (deuxième semestre de la saison 2018-2019, saison 2019-2020, saison 2020-2021, premier semestre de la saison 2021-2022)¹.

La Comédie y a pour principales missions de favoriser la création contemporaine régionale et de la faire rayonner, d’accueillir des créations marquantes et de

¹ https://www.geneve.ch/sites/default/files/fileadmin/public/Departement_3/Rapports/argent_public/convention-fad-2019-2021-ville-geneve.pdf

développer des partenariats avec des scènes nationales et internationales. La Comédie développe également des collaborations avec les institutions de la région, propose une programmation ouverte aux arts de la scène et favorise l'accès aux œuvres par des activités de médiation, conférences, rencontres, des collaborations avec le Département de l'instruction publique, de la formation et de la jeunesse (DIP) et une politique tarifaire adaptée. La Comédie assure, en sus de la programmation du théâtre au boulevard des Philosophes, la préparation du déménagement dans le nouveau théâtre à la gare des Eaux-Vives, la préparation de son ouverture ainsi que la mutation de l'institution liée à son déploiement sur le nouveau site.

Projet artistique et culturel

La Nouvelle Comédie de Genève est un théâtre qui répond aux exigences actuelles et qui permet, à travers ses deux scènes, de favoriser la diversité des formes de création et une ouverture sur d'autres domaines artistiques, notamment la danse ou les arts du cirque. Le rassemblement, dans un même lieu, des ateliers de décors, des salles de répétition et de médiation et d'un café ouvert sur le quartier favorisera les échanges entre les artistes, les professionnels des arts de la scène et le public.

La Comédie de Genève présente des spectacles locaux, nationaux et internationaux. Elle a pour ambition de devenir un lieu référent de la scène internationale et, bien évidemment, locale et nationale. La Comédie collabore avec des institutions théâtrales locales et internationales, via notamment des coproductions et des accueils.

La Comédie apporte une attention particulière au jeu d'acteur. Elle a pour projet de valoriser le travail des comédiennes et des comédiens ainsi que la diversité des métiers liés à la scène, notamment à travers des dispositifs spécifiques et le développement d'un projet d'ensemble.

La Comédie met en place une importante série d'actions culturelles et de médiation en direction des publics et des collectivités dans une perspective de renforcer les mesures d'accès à la culture. Ouverte sur le quartier, la Comédie est également un lieu de convivialité et de lien social. La Comédie met en place des dispositifs d'accès aux plus jeunes, dans et hors du cadre scolaire. Elle met également en place des mesures d'accès aux personnes non francophones en proposant des spectacles en langue étrangères et/ou en surtitrant nombre de ses productions. Elle met également sur pied une série importante de dispositifs visant à faciliter l'accès au spectacle vivant pour les personnes en situation de handicap(s).

La Comédie de Genève engage des artistes professionnel-le-s (sauf exception justifiée) dans des conditions répondant a minima à la convention collective de travail (CCT) de l'Union des théâtres romands (UTR). Elle emploie majoritairement

des artistes implanté-e-s dans le territoire. La part du budget consacré à la création et l'accueil de spectacles dévolu aux professionnels locaux doit être supérieure à 60%.

La Comédie développe des partenariats artistiques et financiers et renforce sa recherche de moyens budgétaires diversifiés.

La Comédie du futur ambitionne de devenir un lieu culturel majeur, favorisant l'accès à la culture, les rencontres, les débats, ouvert sur la ville et ses habitants.

Indicateurs d'atteinte des objectifs

Aussi, la Convention de subventionnement intègre des indicateurs permettant de mesurer, en partie, la réalisation de ces objectifs.

Concernant la production et les collaborations évoquées dans la motion à laquelle cette réponse correspond, on retiendra:

- l'objectif 1. Développer des saisons théâtrales, avec une ouverture à la danse et au cirque, avec des artistes locaux, nationaux et internationaux;
- l'objectif 2. Développer les tournées en Suisse et à l'étranger.

Dans les documents concernant les comptes de la FAD portant sur la saison 2018-2019, les valeurs d'atteinte des objectifs fixés ont été communiquées.

La Comédie, ainsi que plus globalement la FAD, est en pleine phase de transition. Cela étant, le Conseil administratif confirme l'attention particulière portée aux collaborations sur les plans locaux comme internationaux.

Par ailleurs, concernant la révision statutaire en cours, le Conseil municipal en sera très prochainement informé.

Au nom du Conseil administratif

Le secrétaire général:
Gionata Piero Buzzini

Le conseiller administratif:
Sami Kanaan